L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 7 JANVIER 1880. 53me Année

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Éditeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI, 7 JANVIER 1880

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Nash & Hodgson, au No 99 rue St Charles, montres or et argent.

LE CHOIX D'UN SÉNATEUR.

La législature qui doit se réunir, lundi prochain, va être appelée à élire un sénateur au Congrès pour le siége actuellement occupé par M. Kellogg mais qui appartient de droit au juge Spofford. Bien que le terme de celui de nos deux sénateurs au Congrès qu'il s'agit de remplacer, n'expire qu'en 1883, pour obéir à la loi des Etats-Unis, la législature actuelle doit élire, à sa première session, le successeur du juge Spofford. Dans notre opinion, si cette élection n'était pas faite dans cette session, cela ne priverait pas la législature du droit d'élire le sénateur à la session de 1882, car l'Etat ne saurait être privé de son droit égal de représentation au Sénat des Etats-Unis, mais, pour éviter toute contestation, il vaut mieux qu'il soit procédé à cette élection à la date fixée par la loi fédérale.

Le choix d'un sénateur est toujours une chose grave et importante pour un Etat. Pour les Etats du Sud, si longtemps privés d'une véritable représentation au Sénat, l'importance de ce choix était encore plus grande que dans les circonstances ordinaires. Aussi avons-nous vu presque tous ces Etats envoyer, depuis quelques années, à Washington pour les représenter dans la Chambre haute, leurs citoyens les plus distingués, ceux que recommandaient non seulement leurs capacités et leur talent oratoire, mais surtout leur caractère personnel, la dignité de leur conduite et leur expérience politique.

Il ne s'agit dans le choix à faire, ni de services à récompenser, ni d'un simple honneur à conférer à un citoyen. Ce que l'on doit surtout rechercher dans le candidat, c'est la réunion des conditions qui lui permettront de servir le plus utilement les intérêts de son Etat, en même temps que d'exercer la plus salutaire influence sur la conduite générale des affaires de la république.

La Louisiane ne manque pas de citoyens dévoués, dont nous serions heureux de voir récompenser les services, ni de patriotes éminents méritant des honneurs. Aussi serions-nous embarrassé d'exprimer une préférence, si nous n'étions guidé par la considération toute puissante que nous venons d'indiquer: rechercher celui des candidats qui est à même de rendre les services les plus efficaces à la Louisiane.

Eh bien! A ce point de vue, tout en reconnaissant les titres et les mérites de ceux dont les noms ont été mis en avant, nous n'hésitons pas à déclarer que le candidat qui nous paraît le mieux remplir les conditions d'utilité en même temps que celles de savoir, de talent de caractère et d'expérience, est le général Randall L. Gibson, représentant actuel du premier district de la Louisiane à la Chambre des représentants.

Nous avons suivi attentivement la carrière de cet homme d'Etat depuis le jour où il a fait ses débuts en prononçant en 1860, dans un meeting au pied de la statue de Clay rue du Canal, un discours en faveur de la candidature de Breckinridge, et nous pouvons lui rendre cette justice que, depuis cette époque, il est resté constamment fidèle à la cause de la démocratie et à celle de son Etat, la Louisiane. Il ne faut citer que pour mémoire ses services comme militaire pendant l'existence de la confédération, bien qu'ils lui fassent le plus grand honneur, mais c'est le moindre de ses titres au poste pour lequel nous le recommandons.

Pendant la triste période de la reconstruction, le général Gibson ne s'est jamais affilié ni avec Warmoth, ni avec Kellogg et il nous souvient de l'avoir entendu, dans plusieurs assemblées de citoyens, protester contre les infamies du régime que nous avait imposé la reconstruction. Elu une première fois au Congrès en 1872, il ne fut pas admis à siéger. Les électeurs le renommèrent en 1874 et, depuis cette époque, il a servi la Louisiane avec un zèle, une sagacité, une habileté à la hauteur des circonstances, difficiles dans lesquels étaient placés les représentants des Etats du Sud.

Il remplit, en ce moment, son troisième terme qui prendra fin le 3 mars 1881, et pendant les cinq années déjà écoulées de sa participation aux travaux du Congrès, il n'a pas laissé échapper une seule occasion de défendre les intérêts matériels et politiques de la Louisiane et de son parti. Nous rappellerons brièvement sa lutte énergique contre le traité d'Hawaï, sa défense constante des droits de l'industrie sucrière dans les questions de tarif, son succès pour la réouverture de la Monnaie de la Nouvelle-Orléans et pour la nomination de la commission du fleuve Mississipi, sa proposition du bill pour la commission monétaire, sa défense du bill pour le rappel du droit de dix cents par livre sur le tabac, son bill pour un traité avec le Mexique et sa participation aux mesures portant des allocations pour nos cours d'eau et le port de la Nouvelle-Orléans. Au bout de quelques années de séjour dans la capitale fédérale, le général Gibson avait su acquérir une influence considérable, non seulement dans le Congrès, mais encore auprès de l'administration, en raison du respect et de la haute estime que son caractère inspirait.

Les services politiques rendus par le général Gibson à la démocratie et au peuple de la Louisiane, ne le cèdent en rien à ceux qu'il a rendus à nos intérêts matériels. Il n'a jamais cessé de soutenir à Washington la cause du gouvernement du peuple. En 1876, il a prononcé sur l'élection de la Louisiane un grand discours qui a produit une profonde impression. C'est surtout pendant la période critique qui a suivi le 1er janvier 1877 qu'on a pu apprécier la valeur de l'influence que notre représentant a mise au service de la cause de Nicholls.

On peut dire que c'est à l'autorité de sa parole et de son caractère et à l'énergie de ses protestations, que nous avons dû la non intervention des troupes fédérales en faveur de Packard. Sans le respect dont jouissait sa parole auprès du président Grant, ce dernier eût reconnu Packard et la Louisiane serait encore sous le régime détesté des radicaux ou bien un déluge de sang aurait coulé. Son influence s'est également exercée sur les membres de la commission envoyée par le président Hayes, et qui recommanda le retrait des troupes.

D'autres ont rendu des services dans ces conjonctures critiques, mais l'heureuse constance de l'Abeille a été due pour la plus grande part aux efforts et à l'habileté du général Gibson.

Son zèle dans le grand parti démocratique [illegible]

moins digne d'éloges. Ayant rencontré à Paris M. Tilden, le président élu dans la campagne de 1876, il a eu la satisfaction de s'entendre dire par cet homme éminent : "M. Gibson, votre conduite au Congrès sur la question monétaire et dans l'affaire de la Présidence, a eu mon plus complète approbation, et si j'eusse occupé la Présidence, vous eussiez été près de moi." Ainsi, la Louisiane eût eu l'honneur d'avoir un membre dans le cabinet démocratique, et ce membre eût été Randall L. Gibson.

Le représentant du premier district de la Louisiane jouit d'une haute estime dans le parti de la démocratie nationale, et après le conflit pour la Présidence il a été membre de la commission consultative du parti. Il est toujours resté fidèle à ses principes, étranger à toute coalition, à tout marché, à tout compromis, pur de toute immixtion dans des combinaisons suspectes. Mais, tout en étant d'une fermeté inébranlable, dans son attachement au parti, il a su — et ce n'est pas un de ses moindres mérites — se garder de ces exagérations de langage qui font plus de tort que de bien à une cause, et le secret de son influence s'explique par la sagacité, la mesure et le tact dont il a fait preuve en toutes circonstances.

Il connaît admirablement le terrain politique à Washington et le personnel des deux partis, et il sait comment s'y prendre pour faire réussir une mesure. Un nouveau venu, quel que soit son talent, quelle que soit son intelligence, aurait à faire un long apprentissage des hommes et des choses, et échouerait là où Gibson réussira.

Telles sont les raisons qui nous font considérer le choix du général Gibson pour le Sénat, comme préférable à celui de ses concurrents, quelles que soient nos sympathies personnelles ou l'estime que nous avons pour eux.

La Législature et son organisation.

La Législature se réunit lundi et elle devra, aussitôt son organisation, procéder au dépouillement des votes pour le gouverneur et le lieutenant-gouverneur.

Le lieutenant-gouverneur Wiltz n'est pas encore assez complètement rétabli pour présider le Sénat, et ce corps aura à choisir un président *pro tempore*, qui présidera jusqu'à l'installation du nouveau lieutenant-gouverneur, Sam D. McEnery. Nous ne connaissons pas encore les candidats pour cette présidence temporaire.

Le choix d'un Orateur pour la Chambre a plus d'importance, car il sera fait pour tout le terme qui dure quatre années. L'immense travail que la nouvelle constitution impose à la législature pour cette session de trois mois, rend indispensable la nomination d'un Orateur expérimenté, à l'intelligence vive, et prompt surtout dans la décision des questions. Ce ne sera pas une sinécure que la place d'Orateur, et ce n'est pas un titre purement honorifique à décerner.

On a mis en avant pour ces fonctions plusieurs noms déjà connus. Parmi les candidats mentionnés, ceux qui paraissent devoir réunir le plus de voix sont l'honorable R. N. Ogden, du 11me ward de la Nouvelle-Orléans, et l'honorable S. Billieu, de Lafourche. Tous deux ont des titres que leurs amis feront valoir; mais la raison qui doit faire préférer l'un à l'autre doit être une raison d'aptitudes spéciales et égard aux difficiles devoirs que l'Orateur aura à remplir.

Or, l'honorable R. N. Ogden se recommande tout particulièrement sous ce rapport au choix de ses collègues. Il a, outre l'expérience des débats, la connaissance des règles parlementaires, une intelligence prompte à saisir les points d'une discussion, et un esprit de décision rapide, qui seront d'un grand service pour la conduite des discussions. Il est actif, énergique et il saura donner aux travaux de la Chambre une vigoureuse impulsion; il a de plus une parole claire et facile qui lui permettra d'élucider et de bien poser les questions à résoudre. Nous croyons donc qu'à tous les points de vue, il ferait un excellent orateur.

Compagnie lyrique française.—Les débuts de la compagnie de Maurice Grau, annoncés pour hier soir, n'ont pu avoir lieu, la troupe ayant été retenue hier à Montgomery.

La troupe est arrivée seulement hier soir à dix heures par le train de Mobile, tous les artistes en bonne condition.

Les débuts ajournés auront lieu aujourd'hui même en matinée. On donnera *La Fille de Mme Angot*, le MATIN et le SOIR.

Giroflé-Girofla, qu'on devait donner ce soir, est renvoyée à dimanche soir.

Les personnes qui avaient pris des billets pour hier soir, sont invitées à les changer au contrôle pour des billets qui seront bons pour ce soir.

Demain, jeudi, la première du *Petit Duc*.

ACADÉMIE DE MUSIQUE—Grande matinée aujourd'hui à ce théâtre où Fanny Davenport jouera le rôle de Gilberte, un de ses meilleurs. On sait que le prix des matinés à l'Académie de Musique est réduit de moitié pour toutes les places et que ce prix ne dépasse pas 25 cents et 50 cents sans places réservées. Seulement par courtoisie M. Bidwell donne la préférence aux dames pour les places de parquet et de première galerie. Ainsi on peut donc aller voir Fanny Davenport pour 50 cents et même 25. Qui voudra se priver de ce plaisir?

Dans la soirée, on donnera "As you Like it" où cette grande actrice représentera Rosalind. Jeudi, on redonnera Frou-Frou et vendredi, pour son bénéfice, Fanny Davenport jouera le rôle de Lady Teazle dans la fameuse pièce de Sheridan intitulée: "School for Scandal."

LIBRAIRIE HÉBERT. — Cette maison, rue coin Chartres et Bienville, a reçu les numéros de *l'Illustration* et du *Monde Illustré* du 20 décembre.

Pour l'oreiller sanitaire et traversin, pour sommiers—matelas de mousse et de plumes, allez au palais de meubles de Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido.

Depuis le soulier le plus commun jusqu'au soulier le plus fin et le plus élégant se trouvent réunis dans l'immense assortiment de l'Etoile Rouge.

Si, dès le début d'une inflammation de quelque organe de la respiration, on a recours à l'usage du "Sirop Pectoral aux Navets Indiens" de Laplace, on arrête immédiatement la marche de la maladie, et l'on n'a plus rien à en redouter.

La maison de Philip Werlein est si bien et si favorablement connue dans tout le Sud que nous avons à peine besoin de la recommander à ceux de nos lecteurs qui pourraient avoir besoin de pianos ou d'autres instruments de musique. M. Werlein réclame pour ses pianos qui ont été fabriqués en ce pays, un son meilleur, une touche plus légère, une plus grande force de durée que les pianos importés d'Europe, et les vend à un prix considérablement inférieur. Chaque piano est par lui pleinement garanti et, si le piano acheté ne donne pas satisfaction, il sera changé ou l'argent sera remboursé.

Pittsburg, Anthracite et Cannel Charbon à bas prix chez Hy. J. Montagnet.

Tous ceux qui ont à cœur de faire de l'économie vont à l'Etoile Rouge.

[illegible]

LE CHATEAU-RENAUD.

Nous avons eu le plaisir de faire hier au Consulat de France, la connaissance du capitaine, de vaisseau de la marine française O. Desnouy, commandant du croiseur CHATEAU-RENAUD, arrivé avant hier dans notre port, ainsi que de plusieurs de ses officiers.

Le Chateau-Renaud est un bâtiment d'environ 1800 tonneaux, mesurant 70 mètres de longueur sur 11 mètres de largeur, ayant une force de vapeur de 450 chevaux, armé de 7 canons de 14 centimètres, et monté par 208 hommes d'équipage.

Voici la composition de son état-major :

MM. Desnouy, capitaine de vaisseau, commandant.
Pottier, lieutenant de vaisseau;
Lingard, lieutenant de vaisseau.
Daubenal, lieutenant de vaisseau.
Manceron, lieutenant de vaisseau.
Deave, lieutenant de vaisseau.
Morazzani, enseigne de vaisseau.
Ségard, médecin de 1ère classe.
Libourreux, aide-médecin.

Le *Château-Renaud* ne doit rester que vingt jours à la Nouvelle-Orléans. Son commandant nous a dit qu'aussitôt la toilette de son bâtiment faite, c'est à dire à partir de dimanche il se fera un plaisir d'admettre à son bord tous les visiteurs.

Mr. le vicomte Paul d'Absac, Consul de France, voulant procurer à ceux de ses nationaux qui le désireront, l'occasion de faire la connaissance des officiers du *Chateau Renaud*, a eu la bonne pensée de les inviter, par un avis que l'on trouvera dans nos colonnes, à venir au Consulat de France, demain jeudi, à six heures du soir. Toutes les sociétés françaises seront, sans aucun doute, représentées à cette réception.

Bien que le commandant Desnouy navigue depuis 35 ans et ait visité presque toutes les parties du monde, il n'a jamais eu occasion de venir aux Etats-Unis. Nous espérons que son court séjour à la Nouvelle-Orléans lui laissera un souvenir agréable.

Projet de création d'une ligne de steamers, entre le Hâvre et New-Orleans.—Nous lisons dans le *Journal du Hâvre* du 19 décembre :

Nous avons annoncé que le promoteur du projet de traité de commerce entre la France et les Etats-Unis, M. Léon Chotteau, avait été reçu, ces jours derniers, en audience particulière par M. Grévy, et qu'il avait remis à M. le Président de la République une pétition des habitants de la Nouvelle-Orléans, demandant l'organisation d'une ligne de steamers entre ce port et le Hâvre.

Nous ajouterons que cette création est sollicitée non-seulement par les négociants de la Nouvelle-Orléans, mais encore par ceux du Hâvre. Il est donc étonnant que depuis longtemps la chose n'ait pas été faite.

En effet, bien souvent déjà ce désir a été manifesté par les deux ports, français et américain, sans qu'il en ait été tenu compte. Mais, nous espérons que cette fois, il sera pris en sérieuse considération.

Nous ne comprenons pas, disons-nous, que la chose ne soit point encore faite, car il a été prouvé, par des documents officiels—et nous-mêmes les avons reproduits—qu'une ligne de steamers qui s'établirait entre le Havre et la Nouvelle-Orléans serait à peu près assurée d'un fret abondant aussi bien à l'aller qu'au retour.

Sans compter le coton et les graines qui formeraient les principales marchandises d'importation, et dont une grande partie nous arriverait, ainsi, par steamer français (au lieu de nous parvenir sous pavillon anglais ou américain), il existe une foule d'articles d'exportation, dont le transport serait assuré pour la ligne qui se créerait.

De ce nombre, nous signalerons surtout: les meubles, la porcelaine l'horlogerie, la bijouterie, les objets d'art, la parfumerie, les tissus, la mercerie, les vins, enfin, tous les articles de mode.

N'oublions pas qu'il y a, à la Nouvelle-Orléans, une colonie de 20,000 Français, qui prisent essentiellement tous les produits de la mère-patrie. Une grande partie des articles que nous venons de citer, et qui approvisionnent les maisons de commerce de la grande cité louisianaise ne leur viennent, quant à présent, que tout à fait indirectement, via New-York, place qui, elle-même, en demande beaucoup à la France. Avec la nouvelle ligne, cette exportation se ferait directement, au grand avantage et de la France et de la Louisiane.

Le commerce maritime de notre pays avec la Nouvelle-Orléans, tant à l'exportation qu'à l'importation, donne lieu à un mouvement annuel de plus de 13,500,000 tonneaux, sur lesquels 5 millions à peine (soit un peu plus d'un tiers,) sont convertis par notre pavillon. On voit donc, tout de suite, quel avantage le pavillon français peut trouver, sur ses concurrents, dans l'établissement d'un intercourse direct et régulier.

L'hésitation de nos armateurs à diriger leurs navires de ce côté tient surtout à ce que les bâtiments long-courriers français sont, en général, d'un trop faible tonnage pour ce trafic; aussi, quand ils ne trouvent pas, en France, un fret de sortie suffisant, hésitent-ils à partir sur lest, parce que leur petite dimension ne leur permet pas de trouver, dans le seul voyage de retour, une rémunération suffisante.

Tel ne serait pas le cas des steamers de fort tonnage. Pour le trafic de la Nouvelle-Orléans, ceux-ci offrent encore, sur les voiliers, plusieurs autres avantages. Ils économisent les dépenses de remorquage en rivière; en outre, le charbon (qui constitue pour eux une grosse dépense), est, là-bas, à bon marché; la bonne qualité y vaut de $6 à $7 la tonne, en moyenne.

Ils sont toujours assurés de trouver un fret de retour, quel que soit leur tonnage, et comme leurs traversées sont régulières, à quelques jours près, leur chargement peut être arrêté d'avance, ce qui leur éviterait un séjour prolongé dans le port américain.

Ce n'est pas la première fois, comme nous le disions tout à l'heure, que le commerce de la Nouvelle-Orléans témoigne le désir d'être en relation directe avec le Havre. En 1876, une enquête touchant le commerce français sur cette place fut faite sous les auspices de notre consul, M. d'Absac, et à la suite de cette enquête, comme conséquence des chiffres qu'elle présentait, le commerce français de la métropole louisianaise émettait le vœu que la Compagnie générale transatlantique organisât une nouvelle ligne pour relier directement le Havre à la Nouvelle-Orléans.

Voici, d'ailleurs, comment ce vœu était développé à la suite de l'enquête :

"Il y a quelques années, la Compagnie générale transatlantique détachait de sa grande ligne de Saint-Nazaire à Vera-Cruz, une annexe de la Havane ici; l'expérience a été mauvaise, et l'embranchement a été supprimé.

"Il est regrettable qu'une ville de l'importance commerciale de la Nouvelle-Orléans, si éminemment française par son origine, ses goûts, ses idées, ne soit pas reliée à son ancienne mère-patrie, d'une façon plus régulière. Nous pensons qu'un appel devrait être adressé aux Chambres de commerce du Havre, de Marseille et de Bordeaux, pour attirer leur attention sur ce fait, qu'à notre avis une ligne, d'abord mensuelle, partant de chacune de ces villes, trouverait une rémunération suffisante.

"Des steamers partant du Hâvre, par exemple, prendraient, en passant, à Bordeaux, afin d'y compléter leur chargement en vins, eaux-de-vie et articles divers; de là, ils toucheraient à [illegible] pour se rendre à la Havane pour aboutir finalement à la Nouvelle-Orléans.

"Le voyage de retour pourrait s'effectuer directement sur le Havre, soit pour le fret ou suivant le trajet inverse du fret.

"En dehors du fret, il y a la question du transport des passagers, qui ne laissera pas que d'être profitable; à l'avantage de pouvoir partir directement, viendraient [illegible] York, qui continueraient à prendre la voie des steamers du Nord."

Ce vœu—en ce qui concerne le Havre—vient d'être renouvelé [illegible] M. L[illegible] et l'intervention [illegible] les intérêts de notre place et ceux de la Nouvelle-Orléans.

Quant à la pétition [illegible] par M. Léon Chotteau au Président de la République [illegible] du conseil des ministres. Nous espérons que le cabinet voudra bien, enfin, prendre en considération le vœu si souvent exprimé par les [illegible] la colonie française [illegible] encore en notre faveur.

Mais comme la création sollicitée intéresse aussi beaucoup notre place qui doit en bénéficier dans une large mesure, nous croyons qu'il est indispensable que les [illegible] la Nouvelle-Orléans: [illegible] municipal et à notre Chambre de commerce de prendre une intelligente initiative à cet égard, en adressant une demande analogue au ministère des Postes et à la Compagnie générale Transatlantique.

Cette démarche nous semble [illegible] d'une population sympathique, comme à celui des intérêts du commerce havrais et enfin à la propagation de l'influence française en Amérique.

Le *Journal du Havre* cite, en post-scriptum le compte rendu donné dans l'*Abeille* du 16 novembre de la réunion qui a eu lieu au Consulat et ajoute :

Nous ajouterons nos félicitations à celles de nos compatriotes de la Nouvelle-Orléans : M. d'Absac a pris là une initiative qui fait honneur [illegible] nationaux. E. P.

Ne pas perdre de vue cette maxime que, économie bien entendue commence par les pieds; ce ne se pratique bien qu'en achetant à l'Etoile Rouge.

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS OFFICIEL.

LE Consul de France à l'honneur d'inviter la population française de la Nouvelle-Orléans, et particulièrement les Présidents, les bureaux et les officiers des associations françaises, à venir au Consulat, 92 rue Royale, demain, JEUDI, 8 du courant à 6 heures du soir, pour souhaiter la bienvenue au capitaine de vaisseau, M. Desnouy, commandant le croiseur de l'Etat Chateau-Renaud, et aux officiers composant l'état-major du Chateau-Renaud.

La Nouvelle-Orléans, le 6 janvier 1880.
Vicomte PAUL D'ABZAC,
7 janv— Consul de France.

Aux officiers de la Société de St. Maurice.

LE soussigné ayant refusé la place de trésorier par conséquent que je croyant pas être qualifié de [illegible] l'élection du 28 décembre 1879 a été prouvée et reconnue. [illegible] pour la Constitution. Je proteste contre l'élection à l'appui de l'article 5 de l'incorporation et des articles 12 et 25 de la Constitution. [illegible]
7 jan—1f H. DE VILLENEUVE.

Società Italiana del Tiro al Bersaglieri.

Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1880.
Quartier-Général, 23 Passage de la Bourse.
[illegible] Dimanche 28 décembre 1879, les [illegible]
Col. G. DELLA VALLE, [illegible]
Cap. G. ASTREDO, 1er vice-président
Cap. D. CEFALU, 2d vice-président
Lieut. G. BERTUCCI, Trésorier.
[illegible]
Secrétaire: G. PROFUMO, secrétaire des comptes.
Médecin de la Société—Dr R. MAINEGRA, Dr D. POINCY.
[illegible] G. RALLO. Lieut. F. GUARDERA, Lieut. G. PIRAINO.
Sergents-d'armes—A. COLTRARO, A. ROTOLO.
N. B.—Tous les ordres pour la compagnie de Bersaglieri et toutes les communications pour la Société del Tiro al Bersaglio devront être adressées au Col. G. DELLA VALLE, Président de la compagnie.
Par ordre du Président.
Col. G. DELLA VALLE.
7 janv—2f F. BERTUCCI, Secrétaire.

Quartier-Général du Premier Régiment d'Artillerie Légère de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans 7 janvier 1880.
[Ordre Spécial No 73.]
Les compagnies composant ce régiment s'assembleront à leur arsenal en grande tenue, JEUDI, 8 courant, à 1 heure de l'après-midi.
Par ordre: Col. JOHN B. GLYNN, Jr.
A. DUBEL, Adjudant. 7 janv—2f

Département du Commerce.

Hôtel de Ville,
Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1880.
DES propositions cachetées seront reçues au bureau de l'administrateur du commerce, salle 13, Hôtel de ville, jusqu'au lundi, 12 courant, à midi, pour la collection des revenus des marchés publics suivants pour l'année 1880, en bloc.

Marchés.	Marchés.
Poydras et Magazine	St Bernard et Halfredon.
Français, aux viandes	Ninth Street.
Tremé	Claiborne
Poydras et Pike	Magazine
St-Marie	Dryades
Washington et Port	Alger
Soraparu	

Les soumissionnaires devront établir leurs propres termes relativement aux paiements. Les conditions de vente devront être fournies par le conseil. Le conseil se réserve le droit de rejeter toutes et chaque soumission.
J. HENRY BEHAN,
Administrateur du Commerce.
7 janv. à 12 janv

Avis spécial.
LA réunion annuelle de la Société des Orphelines aura lieu à l'Asile Poydras, VENDREDI, 16 janvier, à 2 heures de l'après-midi.
Mme E. B. HODGSON,
6 jan..au 16 jan Secrétaire par intérim.

Avis.
J'ACHETERAI un intérêt dans une habitation ou je prêterai de l'argent à un planteur qui m'emploierait comme géreur.
S'adresser à la boîte de Poste No 2,120 à l'Abeille B. 6 janv.12

Avis.
UN jeune homme de vingt-cinq ans, d'une bonne position sociale, désirerait prendre des leçons de danse d'une personne compétente et de manières agréables. Il préférerait prendre des leçons d'une dame qui ne fût pas plus âgée que lui; il ne voudrait pas se joindre à une classe. S'adresser, en fixant les conditions et donnant tous les renseignements nécessaires, à AWKWARD, P. O. Box 195, Nlle-Orléans.
6jan—6f

Société Française d'Assistance Mutuelle de Jefferson.—Avis d'élection.—[illegible] le scrutin sera ouvert de 10 heures du matin à 7 heures du soir [illegible]
Par ordre du président. D. POUBELU,
J. M. BEAUCHAMP, secrétaire.
30déc—1f

RAPPELEZ-VOUS, TOUS,
que rien
Les toux, les rhumes etc
et toutes les affections de la POITRINE ou des POUMONS il n'y a pas de meilleur remède que cette [illegible]
SIROP PECTORAL BALSAMIQUE DE DUCONGÉ
A vendre par A. CARBOUCHE, [illegible] pour la Louisiane, rue de Chartres [illegible]
Aussi par tous les droguistes.
18déc—1m

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
HÉBERT & Cie.,
H. BILLARD,
PAPIERS PEINTS.
ARTICLES pour BUREAUX.
LIVRES D'ECOLES FRANÇAIS, AMERICAINS.
Articles pour Dessin.
Fournitures pour Ecoles.
Agence Générale de tous les Journaux Français.
Abonnement à la lecture.
GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.
4 janv—

Plants de Pommes de terre.
[illegible] Grand Dépôt du Sud.
40......RUE POYDRAS......40
NLLE-ORLÉANS, LNE.
JOSEPH KELLER,
A en magasin un fort stock de plants de pommes de terre de l'Est et de l'Ouest qu'il vend pleinement garantis.
Il sollicite des commandes, et il les remplira avec la plus grande promptitude aux prix les plus bas du marché.
[illegible]

MONTREZ VOS COULEURS!
PROCLAMATION DE WARWICK,
Comte Maréchal de l'Empire.
A tous les loyaux sujets de Sa Majesté, le Roi du Carnaval—Salut!
Attendu que le jour de la fête de notre très gracieux souverain, le Rex, est proche, et c'est pourquoi en l'honneur de sa venue, tous les sujets loyaux sont requis de déployer l'étendard royal sur leurs maisons et leurs lieux d'affaires, du DI. 6 Janvier 1880, et en témoignage de leur joie à son retour, de continuer à arborer les couleurs du Roi jusqu'après le Mardi-Gras.
[illegible] le roi!
WARWICK
Comte Maréchal de l'Empire.
Officiel: EMPY, Septième Secrétaire.
Palais du Carnaval, Nlle Orléans, 4 janvier 1880 et la 1000e du règne de Sa Majesté.
4 jan—5f

L'UNION FRANÇAISE.
AVIS SPÉCIAL ÉLECTIONS.
Messieurs les sociétaires sont prévenus que l'élection annuelle des directeurs aura lieu au MARCHÉ FRANÇAIS, 11 du courant, au local de la société. No 9, rue St Louis.
Le scrutin sera ouvert de midi à 5 heures, conformément aux nouveaux Statut. La dépouillement du scrutin se fera à 5 1/4 heures précises.
Par ordre de la Direction.
A. GUILLEMET, F. TUJAGUE,
Secrétaire. Président.
4 janv—7f

Avis.
ON demande une Bonne de [illegible] qui aurait à [illegible] s'adresser par écrit à la Boîte de Poste 1913 Nouvelle-Orléans.
3 janvier.

Bonne affaire.
A vendre pour cause de départ, un CAFÉ, pourvu de tous ses accessoires [illegible] S'adresser rue Dauphine No 71.
30 déc—3f

A VENDRE
DEUX BEAUX PIANOS DE PLEYEL, à bon marché. S'adresser au No 252 de la rue [illegible]

FRANTZ KOPITZ,
Successeur de Z. HEBERT & Cie,
Montres, bijouterie.
65 rue Royale,
Entre Bienville et Conti,
Nlle-Orléans,

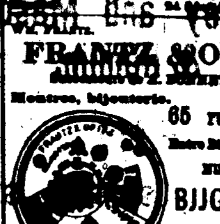

BIJOUTERIE
ET MONTURE DE
DIAMANTS.
2 DIAMANTS.
N. B.—Achats de diamants, [illegible]
7oct—1anDMeV

Sirop Pectoral aux Bourgeons de Sapin de R. SCHMIDT,
PHARMACIEN,
[illegible]
LE Sirop balsamique et pectoral à une substance résineuse-balsamique, dont ils sont imprégnés. Dans le nord de l'Europe c'est un médicament très usité, qui doit à sa vertu grand des résultats remarquables, dans le traitement des maladies des voies respiratoires.
Le Sirop Pectoral aux Bourgeons de Sapin est un remède agréable et efficace contre les rhumes, catarrhes, asthme, coqueluche, [illegible]
Prix de la bouteille........ 75 cts.
1er nov—Sam

SIROP PECTORAL
AUX NAVETS INDIENS.

[illegible]
dans la coqueluche, qu'il soulage d'une manière remarquable. Prix $1 la bouteille.
Préparé et à vendre par
J. LAPLACE, pharmacien,
[illegible]
Et dans les principales pharmacies en gros et en détail de la Nlle-Orléans.

Etablissement français à vapeur de Teinture et de Nettoyage.
TOUS les travaux sont faits à la vapeur et dans le plus bref délai possible. [illegible]
[illegible]
Teinture de vêtements d'hommes.
[illegible]
Teinture de vêtements de dames.
[illegible]
WERLEIN
[illegible]

A LA MAISON
Marx Frères
Pour vos habillements de Noel et du Jour de l'An.
Costumes pour Enfants et Jeunes Gens.
Costumes pour Enfants et Jeunes Gens.
Variété immense en couleur, en prix, et en coupe. Remarquez les prix suivants.
$3 95, $3 50, $4 00 et au-dessus.
Toujours pour les Enfants.
[illegible]
L'ELEGANT
Le célèbre Pardessus à $4 95.
Arrivons aux Rayons pour Hommes!
C'est là que l'étonnement est à son comble.
[illegible]
REDINGOTE NOIRE à $3 95.
PANTALON à $0 95.
GILET à $1 25.
[illegible]
50 Sous.
Chapeaux!
Chapeaux!
Chapeaux!
Le plus grand département de chapeaux qu'il y ait à la Nlle-Orléans.
PRIX NOUVEAUX.
[illegible]
$1 00, $1 25, $1 50,
et au-dessus.
ARTICLES DE VOYAGE
MALLES,
VALISES,
etc., etc.
[illegible]

Grande Vente
DE
VETEMENTS
POUR
HOMMES,
JEUNES GENS
ET ENFANTS
CHEZ
C. LAZARD,
213, 215 et 217 Vieille Levée,
Près de la rue Dumaine.
CETTE Maison si favorablement connue par toute la ville et la campagne comme dépôt de costumes et à bon marché, vient de recevoir une immense quantité de vêtements désirables et de goût pour automne et hiver qu'elle offre à des prix excessivement réduits.
GRANDE VARIÉTÉ
D'Habillements Complets
POUR
HOMMES,
JEUNES GENS,
ET ENFANTS,
Ainsi que de
CHAPEAUX,
CASQUETTES,
LINGES DE DESSOUS,
CHEMISES,
CRAVATES,
ETC., ETC. ETC.
Spécialité pour Vêtements d'Enfants de 3 à 9 ans.
Ce que nous offrons dans ce genre est tout ce qu'il y a de BEAU ET DE BON MARCHÉ.
Chacun trouvera son avantage à venir voir et examiner nos
MARCHANDISES
qui se recommandent par la COUPE, l'ÉLÉGANCE, LE BON GOUT, et surtout la DURABILITÉ.
PRIX FIXES.
Vêtements faits sur mesure, sous la surveillance d'un coupeur de premier ordre. Convenance garantie.
Nous invitons nos amis et les marchands de la Campagne, à venir nous voir avant de faire leurs achats ailleurs.
Les commandes par la poste, accompagnées d'une remise, recevront notre attention toute particulière.
6 nov—3m PP

LES personnes désirant des [illegible]
[illegible] H. J. MONTAGNET,
25 déc—3m [illegible]

Annonce Spéciale
—DU—
MAGASIN POPULAIRE
"One Price Clothing Store,"
Nos 195, 197 et 199 rue Vieille-Levée, coin Ste-Anne.
Notre stock de Vêtements d'Automne et d'Hiver est complet maintenant, et je l'offre aux prix les plus réduits que l'on puisse offrir en ville. Je confectionne toutes mes marchandises, et en cote quelques prix pour la saison :

Vêtements à $5	valant	$8
" " 6	"	9 50
" " 7 50	"	11 50
" " 9	"	12
" " 10	"	14 50

PANTALONS DE $1 à $6.
Je viens d'ouvrir un nouveau Département d'Habillements de fantaisie pour JEUNES GENS et GARÇONS, et
D'articles de toilette pour hommes;
De Chapeaux de tous genres,
Ainsi qu'un stock complet de
MALLES,
VALISES DE VOYAGE,
Aux plus bas prix du marché.
Spécialement prêts à subir un examen:
50 différentes qualités d'habillements d'hiver.
60 différentes qualités Pardessus d'automne et d'hiver de $5 à $35.
Nous n'avons pas pour la valeur d'un dollar en magasin de vieux stock de vêtements d'hiver, l'ayant tout vendu à la campagne. Ne vous laissez pas induire en erreur en payant de fortes prix mais venez me voir.
N'oubliez pas
MICHEL LION,
195, 197 et 199 rue Vieille-Levée, coin Ste-Anne.
VIS-A-VIS LE MARCHÉ FRANÇAIS.
Le plus grand magasin de la Nouvelle-Orléans. 6 déc—2m

SOULIERS FINS!
SOULIERS FINS!
Grand déballage de nouveautés
—A—
L'Étoile Rouge,
[illegible]
Souliers bas pour soirées.
Ces genres sont les derniers introduits sur le marché et sont tous tirés d'après des patrons fabriqués spécialement pour l'ETOILE ROUGE.
Un aperçu de ces genres.
[illegible]
LA GRANDE DUCHESSE.
[illegible]
LA PINAFORE.
[illegible]
BOTTES BLANCHES
Pour Fillettes.
PANTOUFFLES BLANCHES
Pour Fillettes.
SOULIERS BAS POUR DAMES variant en couleur comme suit:
BLEUS,
ROSES,
BRONZES,
BLANCS,
—ET—
NOIRS.
Pantoufles pour Hommes.
Ces articles convenables pour les fêtes, sont supérieurement finis et d'une élégance parfaite.
Toutes les Dames se chaussent au
LA BOTTE FAUCHE.
[illegible]
NOTRE DÉPARTEMENT
—POUR—
CHAUSSURES D'HOMMES.
Ce nouveau département est aujourd'hui en vogue et les messieurs s'y portent avec confiance, car ils savent que l'assortiment ne se trouve jamais dans le STOCK de ce département.
ACHETEZ
Le Black Crook
[illegible]
MALLES! MALLES!
Grand assortiment de malles en tous genres, pour dames et pour messieurs. [illegible]
Le prix fixe est une règle absolue de la maison. Les prix varient à l'ETOILE ROUGE de 50 cts à $7 00 la paire.
C'est la plus grande variété de prix connue jusqu'à ce jour.
Allez tous vous chausser à
L'ÉTOILE ROUGE,
Canal et Baronne,
NOUVELLE-ORLÉANS,
LOUISIANE.
6 déc—

A LOUER.
La belle et excellente maison de résidence située au coin des rues Bourbon et Quartier. Possession en sera donnée le 1er novembre.
S'adresser à E. L. Dufour, No 3 rue Chartres. [illegible]

J. MORICE,
Médecin-Vétérinaire,
De l'Ecole de Lyon, (France).
Ex-Vétérinaire Militaire.
No 215 CANAL STREET.

AVIS.
ON demande un bon planteur pour prendre charge d'une habitation sucrière. De bonnes références sont exigées.
S'adresser au lock Box 736. 7 déc—1m

$1200 de recettes en 30 jours sur $100 placés. [illegible]

DANZIGER,
No. 131, RUE DU CANAL.
Commenceront demain une
Grande vente
DE
MANTEAUX DE DAMES,
COSTUMES DE DAMES,
MANTEAUX D'ENFANTS,
COSTUMES D'ENFANTS,
ETOFFES A ROBES,
ETOFFES DE DEUIL,
DENTELLES, FRANGES.
En outre de notre propre stock complet de
MANTEAUX DE DAMES,
nous avons reçu dernièrement un grand envoi d'élégants
DOLMANS CACHEMIRE
importés, avec instruction de les vendre.
C'est assurément le choix le plus élégant de Dolmans Cachemire qui ait jamais été produit sur ce marché, et nous l'avons marqué d'après instructions reçues, aux chiffres les plus réduits.
300 Dolmans drap diagonal à $4 et $5, anciens prix $8 et $9.
Nous avons également fait subir aux prix de nos manteaux les
RÉDUCTIONS SUIVANTES:
MANTEAUX DE DAMES.
A $3, ancien prix $5.
A $4, ancien prix $6.
A $5, ancien prix $7.
A $6, ancien prix $9 50.
A $7 et $8, ancien prix $13 50 et $16.
Toutes les plus belles qualités à des prix réduits.
MANTEAUX D'ENFANTS.
[illegible]
COUVERTURES,
[illegible]
D'ETOFFES POUR ROBES.
[illegible]
MARCHANDISES DE DEUIL.
[illegible]
Vous pouvez acheter une pelerine fourrure pour un quart de l'ancien prix chez DANZIGER. DANZIGER.
FABRIQUE DE LINGE DE DESSOUS POUR DAMES.
[illegible]
SOIERIES.
Grande réduction.
[illegible]
Pour clore une facture.
UN GRAND LOT
de châles tricotés, de jaquettes tricotées, écharpes, etc., etc.
A MOITIÉ PRIX.
20,000 yardes de Franges et Garnitures, noires et de couleur. [illegible]
EVENTAILS.
[illegible]
GANTS DE PEAU DE CHEVREAU!
GANTS DE PEAU DE CHEVREAU!
[illegible]
L'hiver a été si long à venir que les gens ont cru qu'il ne viendrait pas du tout [illegible]
DANZIGER,
131 - - - - - Canal - - - - - 131
6 janv

A VENDRE
—PAR—
A. Rochereau & Co
16 et 18 St-Louis Street.
VINS de famille en barriques,
VINS FINS en futailles.
Do. en caisses.
VINS BLANCS en barils.
Do. en caisses.
EAUX-DE-VIE,
VERMOUTH,
SHERRY,
MADERE,
MUSCAT,
PORTO,
HUILE D'OLIVE,
&c.
CHAMPAGNE KRUG & Co.
21déc—6 ten

GEO. E. STRONG
Annonce respectueusement que, pour être agréable aux visiteurs, il tiendra son magasin ouvert tous les soirs jusqu'au 1er de l'An.
Les personnes résidant à la Nlle-Orléans, aussi bien que les étrangers, sont invités à venir examiner son riche assortiment d'articles pour cadeaux de Noel et de Jour de l'An: Diamants, magnifique bijouterie en or, bijouterie en argent, articles en argent solide, Montres, Pendules, articles de fantaisie, etc.
115......Rue du Canal.....115
9 déc—1m

MONTRES.
Waltham Watch Co.
MONTRES en argent pour hommes, à clé...$12
MONTRES en argent, pour homme, à remontoir............ 15
MONTRES en or, pour hommes, à remontoir.. 40
MONTRES suisses, pour jeunes garçons, à remontoir............ 18
MONTRES suisses en or, pour dames, à clé.. 35
MONTRES suisses en or, pour dames, à remontoir............ 45
A. B. GRISWOLD & CO.,
7 déc 1m Coin Royale & Canal.

Magi & Miranda,
IMPORTATEURS DE
CIGARES DE LA HAVANE
DEPOT ET SALLE DE VENTE,
138 et 140 rue Commune.
MAGASIN DE DETAIL,
30 St-Charles, au coin sud de la rue Commune.
A vendre en GROS ET EN DETAIL un fort et beau STOCK bien assorti de
CIGARES DE LA HAVANE,
aux plus bas prix.
Nous avons conclu des arrangements à la Havane pour recevoir un nouveau stock à l'arrivée de chaque steamer.
Prix du Détail:
Reina Victoria Extra.....3 Cigares pour 52 cents.
Reina Victoria Fina......3 Cigares pour 50 cents.
Regalia Chica Fina..............15 cents pièce.
Regalia de la Reina Flor Fina, à 15 cents pièce.
Et un assortiment complet de toutes grandeurs et de toutes qualités à des prix relativement bas. Les acheteurs par millier, cinq cents, ou par boîte, trouveront nos prix aussi bas ou plus bas que ceux de n'importe quelle autre maison d'importation des Etats-Unis 24déc—1m

DÉPOT DE GLACES
—ET—
D'OBJETS D'ART.
La plus grande maison de ce genre dans les Etats du Sud.
CONCURRENCE DÉFIÉE.
Les personnes désirant l'un des articles suivants, feront bien de venir visiter mon magasin, avant d'acheter ailleurs: Miroirs français pour cheminées et entre les fenêtres de tous les genres à cadres dorés, en noyer et particulièrement les Miroirs Reine Anne en ébène et dorés qui sont à la mode au Nord. Socles et Corniches pour fenêtres des dessins les plus élégants; aussi, Portraits, Cadres à Portraits des genres les plus beaux et les plus grandes et plus récentes publications de Gravures, Peintures à l'huile Chromos. Toujours en magasin, où les artistes et les connaisseurs pourront se trouver fier de faire leurs choix.
N'oubliez pas que la concurrence est défiée, et venez vous en convaincre chez
L. UTER,
No. 38 RUE ROYALE.
8nov—3m

AXMINSTER, MOQUETTES, BRUSSELS, INGRAINS.
Le plus grand assortiment, les plus nouveaux genres et les plus bas prix de tous le Sud.
A. Brousseau's Son,
17......RUE DE CHARTRES......17
Nouveau stock
De Stores pour fenêtres.
ARTICLES POUR RIDEAUX.
Nattes de Chine et de Cocos.
Toiles vernies de Linoleum.
Couvre-tapis, tapis de cheminée. Nattes en grande variété.
VENEZ VOIR.
28 nov—

CHAMPAGNE
DELMONICO.
En Bouteilles, Demi et Quart,
—DE LA—
Maison Delbeck & Cie, de Reims.
M. E. LAMONTAGNE,
53 Beaver St., New-York,
Agent pour les Etats du Nord.
M. A. NADAL,
43 Decatur St., New-Orleans.
Agent pour les Etats du Sud.
30déc—1P

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 6 janv.—CLASSE No 4.
Tirage de 4 heures P. M.
[illegible]
Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
[illegible] 6 janv 1880 -4 heures P. M.
ADAM GUYER,
LOUIS A. FARIS,
Commissaires.
[illegible]